



ATH - MAFFLE

INSTITUT SAINT-JOSEPH

✉ Rue des Écriniers, 4

7800 Ath

☎ 068/28.25.56

✉ Rue de Soignies, 308

7810 Maffle

☎ 068/28.36.04

💻 [institutsaintjosephath@gmail.com](mailto:institutsaintjosephath@gmail.com)

Ath, le 26 août 2022

Chers parents,

Le temps de la rentrée scolaire est maintenant arrivé ! Dans quelques jours, votre enfant prendra le chemin de l'école. Toute l'équipe pédagogique et moi-même, nous nous réjouissons de l'accueillir afin de l'accompagner avec vous, dans ses apprentissages.

Durant cette période estivale, quelques petits agencements ont été réalisés et pourraient l'être encore (de nouveaux châssis à la rue des Ecriniers, le remplacement de corniches, des réparations du toit, des délocalisations de classes, des aménagements de locaux, ...). Je vous prie de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Nous n'oublions pas les sanitaires qui restent toujours notre priorité. Un week-end (ou une semaine) chantier devrait être organisé et votre participation nous sera bien utile. En effet, nous avons décidé de nous lancer dans les travaux nous-mêmes. Pour cela nous avons besoin de vous toutes et tous : démolition, évacuation, transport vers la déchetterie, transport d'achats de marchandises (sacs de ciment, ytong, joints, mobiliers sanitaires, reconstruction, préparation au ravitaillement, surveillance et animation des enfants, fournitures, ...). Tout le monde aura la possibilité de nous aider, à son échelle. Les informations vous seront transmises au moment opportun.

Comme chaque année, des mouvements ont eu lieu au sein du personnel :

- Mme Nathalie (P1 et P2) est en arrêt maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait et fait encore pour l'équipe éducative ! Ce sera Mme Valérie B qui la remplacera pendant son absence.
- Pour l'organisation au sein de l'école :

En Maternelles, tout dépend du nombre d'inscriptions jusqu'au 15 septembre.

Ath	Maffle
Mme Cécile Mme Nathalie Mme Véronique C Mme Laurence (puer) ou une prioritaire entité	Mme Aline Mme Barbara M. Bruno Mmes TiNat et ? (puer)
Mme Ophélie (Psychomot)	

En primaire :

Ath		Maffle	
1A – M. Laurent		P1/P2 – Mme Marie	
2A – Mme Carine C			
P3A – Mmes Valérie G et Valérie B	P3B – Mme Hélène	P3/P4A – Mme Sarah	P3/P4B – Mme Véronique P
P4A – M. Fromont	P4B – Mme Isabelle L		
P5A – M. Peltier	P5B – Mme Malherbe	P5/P6 – Mme Anne	
P6A – M. Deman	P6B – M. Mahaudens		
Mmes Stéphanie, Valérie G, Valérie B et M. Lemaire (Polyvalence)		Mmes Isabelle B, Stéphanie, Valérie G et Véronique P (Polyvalence)	
Mme Laure (Ndl)			
M. Brixy (EPS) + ? (prioritaire entité)			

- Mme Stéphanie (Mat' Ath), Mme Valérie G et Mme Nathalie W – remplacée par Mme Valérie B (P1 Ath), Mme Isabelle L (P1 Maffle), Mme Véronique P (P3/4 Maffle) et M. Lemaire (P5 Ath) constituent l'équipe de renforcement et ont pour objectifs d'aider les élèves en décrochage scolaire ET de soutenir les titulaires, en tant que co-enseignant.

Toujours, en surfant sur la vague des aménagements, je tiens à vous informer que nous nous lançons dans les 1ères actions concrètes du plan de pilotage à travers le décloisonnement de certaines classes, le suivi de formation, l'ouverture vers de nouveaux projets dynamiques et un investissement particulier dans le choix de l'orientation.

Comme l'année dernière, j'assurerai, à partir du 05 septembre 2022, une permanence hebdomadaire à Maffle : le lundi de 12h à 15h et le mercredi de 8h à 12h. Je privilégie toujours le contact par mail et les demandes de RDV.

Règlements, projets, menus et éphémérides seront affichés sur le site de l'école : <http://institutsaintjosephath.be/> Je vous invite à le consulter régulièrement. Il représente une mine d'informations et toutes les réponses à vos questions s'y trouvent. Notre page facebook centralise les actions immédiates ou les informations de dernières minutes. Les autorisations, les accords et les fiches seront remises à votre enfant dans le courant de la rentrée.

Quant aux enseignants, ils seront tous présents dans la cour dès 8h15 ce mardi 30 août afin d'accueillir les anciens mais aussi les nouveaux élèves que nous aurons le plaisir de compter parmi nous.

Voici les renseignements concernant la rentrée 2022-2023 :

### 1. La rentrée

Elle débutera le **MARDI 30 AOÛT 2022** à 8h15.

A Ath :

- **Les maternelles** entrent par la Rue du Noir Bœuf ou seront conduites vers leur cour. Les parents des **nouveaux élèves** pourront rester jusqu'à 9h avec leur enfant jusqu'au vendredi 02/09.
- **Les primaires** entrent par la Rue de Dendre. Les parents des **nouveaux élèves** pourront rester sur la cour jusqu'à la sonnerie uniquement ce mardi. A partir de mercredi, ils ne pourront plus pénétrer dans l'enceinte de l'école.

A Maffle :

- **Les maternelles** peuvent être conduites jusque dans leur classe. Les parents des **nouveaux élèves** pourront rester jusqu'à 9h avec leur enfant jusqu'au vendredi 02/09.
- **Les primaires** entrent seuls dans la cour. Seuls, les parents des **nouveaux élèves** pourront rester sur la cour jusqu'à la sonnerie uniquement ce mardi. A partir de mercredi, ils ne pourront plus pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Fin des cours 15h05. Ouverture des portes 15h15. Une garderie est prévue dès mardi 30 août 22.

### 2. La réunion des parents :

A Ath :

Le jeudi 01/09/22

À 18h pour les maternelles et les primaires de P1 à P4.

À 18h30 pour les P5/P6.

A Maffle :

Le vendredi 02/09/22

À 18h pour les maternelles et les primaires de P1 à P4.

À 18h30 pour les P5/P6.

### 3. L'horaire des cours :

	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Mercredi
8h20	Rassemblement	
/!\ Début des cours à 8h25 – 9h15	Cours 1	Cours 1
9h15 – 10h05	Cours 2	Cours 2
10h05 – 10h20	Récréation	
10h20 – 11h10	Cours 3	Cours 3
11h10 – 12h	Cours 4	Cours 4
12h05 – 13h25	Rassemblement, sortie et repas.	Rassemblement, sortie ou garderie et repas.
13h25 – 14h15	Cours 5	
14h15 – 15h05	Cours 6	
15h15 – 15h 30	Rassemblement et sortie.	
	Etudes ou garderie	

### 4. Les collations saines et le mercredi des fruits et légumes :

Nous insistons sur la consommation de collations saines tous les jours de la semaine. À savoir : des produits laitiers, des fruits, des légumes, des produits « maison », artisanaux, locaux, bio, équitables... (exception pour les anniversaires).

Le MERCREDI, veillez à ce que vos enfants apportent le fruit OU le légume, lavé et découpé (les yaourts, les compotes avec fruits, les jus sont acceptés). Les autres goûters resteront dans le cartable.

**De novembre à la mi-juin, c'est l'école qui fournira les fruits ou les légumes pour la récréation du mercredi.**

➔ Evitons trop de sucrés, salés, biscuits, gaufres, gâteaux fourrés, ...

### 5. Le zéro déchet ou presque :

Merci de veiller à emballer les tartines et autres collations dans du papier essuie-tout, du tissu, papier kraft, petites boîtes prévues à cet effet et bannissons l'aluminium, la cellophane ou les sachets plastiques, de congélation.

Privilégions les gourdes plutôt que les berlingots, bouteilles en plastique.

Je rappelle que les sodas et les chips sont interdits.

### 6. Les temps de midi :

**Pour des raisons d'organisation, d'hygiène et de sécurité, le four à micro-ondes n'est plus mis à disposition des élèves pour réchauffer leurs plats.**

Le repas tartine : Pour tous jusqu'au vendredi 16/09 inclus, dans le réfectoire et la garderie, selon leur classe.

Le repas chaud : reprend le lundi 19/09, pour ceux qui le souhaitent.

La soupe est gratuite pour toutes et tous.

**/!\ Réservation anticipative et uniquement sur l'application APSCHOOL. Attention, vous devrez avoir effectué le virement pour que la commande soit prise en compte.**

### 7. L'application Apschool :

Si cela n'a pas déjà été fait, je vous invite à vous connecter le plus rapidement possible sur votre compte, avec le mot de passe qui vous a été envoyé, de mettre à jour vos informations et à y effectuer un virement anticipatif qui permettra de payer la garderie, l'étude et les repas chauds du 19/09 (selon votre demande).

Pour plus d'informations, voir le site de l'école : <https://www.institutsaintjosephath.be/infos/documents/>

Les nouveaux élèves recevront un identifiant dans le courant de la semaine de la rentrée.

## 8. La fin de journée :

### Pour Ath :

À 12h15 le mercredi et 15h15, les autres jours de la semaine, vous pourrez récupérer vos enfants :

- Pour les maternelles, par la Rue du Noir Bœuf. Déclinez l'identité de votre enfant à l'institutrice qui ira le chercher dans son rang.
- Pour les primaires, par la Rue de Dendre. Entrez par la grande grille et présentez-vous face au rang de façon à ce que l'enseignant puisse associer votre visage à son élève.

### Pour Maffle :

À 12h15 le mercredi et 15h15, les autres jours de la semaine, vous pourrez récupérer vos enfants devant la grille blanche.

## 9. Le service de garderie et d'études :

En application dès le mardi 30 août 2022. **La gratuité des garderies et des études est maintenue de 7h30 à 16h (sauf le mercredi après-midi).** En dehors de cette plage horaire, un forfait d'1€ la demi-heure entamée sera exigé, pour chaque enfant, même issu d'une même fratrie.

Tous les jours : 6h30 à 7h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h à 18h

Mercredi après-midi de 13h à 18h

Pour rappel, une attestation vous sera délivrée dans le courant de l'année afin de bénéficier d'une déduction fiscale des frais de garderie.

**Pour toute arrivée tardive et répétitive (5x), 1€/10 minutes vous sera facturé, en supplément.**

**La ponctualité est une preuve de respect vis-à-vis de nos accueillantes.**

### **/!\ Les études débuteront le lundi 05 septembre 22 :**

- **A Ath**, la petite étude, dans le réfectoire, rassemble les élèves du primaire qui quittent l'école entre 15h30 et 16h30. Vous pouvez venir chercher votre enfant à tout moment. Elle est payante à partir de 16h. La grande étude, dans la salle d'étude, rassemble les élèves du primaire qui restent à l'école au-delà de 16h30. Elle est payante à partir de 16h. Après 16h30, les élèves seront dirigés vers la garderie.
- **A Maffle**, l'étude rassemble les élèves du primaire. Vous pouvez venir chercher votre enfant à tout moment. Elle est payante à partir de 16h. Après 16h30, les élèves seront dirigés vers la garderie.

Les enseignants en charge de la surveillance assurent le suivi des devoirs et des leçons.

## 10. Les activités extrascolaires :

À partir du 03 octobre, des activités extrascolaires seront à nouveau organisées. Des informations complémentaires arriveront dans le courant du mois de septembre.

Je souhaite à chaque enfant une très bonne rentrée scolaire : année de travail, de réussite, de vie harmonieuse et de joie de vivre. Tout au long de son parcours, le souci du bien-être de l'enfant restera, bien sûr, au cœur de nos préoccupations.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement et je vous assure de tout mon dévouement pour les élèves qui nous sont confiés.

Mme Vandermeets